



## FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

NUMÉRO : 19-20-09

**OBJET : NOUVEAUTÉ : GUIDES À L'INTENTION DES PARENTS  
CONCERNANT LES INFORMATIONS SUR LES ÉPREUVES  
MINISTÉRIELLES**

### MESSAGE

Le ministère de l'Éducation a mis en ligne des guides sur les épreuves ministérielles à l'intention des parents. Ils sont disponibles à l'adresse :

<http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/parents-et-tuteurs/examens-et-epreuves/guides-a-lintention-des-parents/>

Ces guides, élaborés par la Direction de l'évaluation des apprentissages, présentent la forme que prennent les épreuves, leur déroulement ainsi que des extraits d'épreuves passées. Ils ont été élaborés à la suite de l'adoption du décret 787-2019 relatif au *Règlement sur l'enseignement à la maison* afin d'informer les parents-éducateurs sur les épreuves imposées par le ministre. Ces guides sont également mis à la disposition de tous les parents qui désirent obtenir de l'information sur les épreuves ministérielles.

Ces documents constituent un complément aux *Documents d'information sur les épreuves* publiés dans le site Web du Ministère.

Nous vous invitons à consulter ces documents et à les partager aux personnes concernées.

Directrice de la sanction des études

**Date : 2020-09-17**